

Code de la spécialité : U12.L.A.D01.A05.L03

Codes des métiers correspondants à la spécialité :

Fiche d'identité de la spécialité : Licence académique : Génie Civil

Niveau : Licence

Domaine : Sciences et Technologies

Filière : Génie Civil

Spécialité : Génie Civil

1- Localisation de la formation :

Faculté (ou Institut) : Faculté des Sciences et de la Technologie

Département : Génie Civil

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté N° 733 du 05/08/2015

2- Partenaires extérieurs :

Entreprises et autres partenaires socio-économiques :

Néant **Partenaires internationaux :**

Néant **Autres établissements partenaires :**

Néant

3- Organisation générale de la formation : position du projet

Sciences et Technologies

4- Contexte de la formation :

La formation dispensée dans cette licence est de nature académique. Elle est organisée sous forme d'unités d'enseignement semestrielles sur 3 années d'études. A travers un enseignement hiérarchisé et cohérent, l'étudiant est conduit vers une acquisition progressive des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des sciences technologiques en général et ce qui concerne le Génie Civil en particulier.

5- Objectifs de la formation :

Donner à l'étudiant une culture technologique assurant la maîtrise des connaissances académiques et pratiques dans les différents domaines de construction. Outre, une culture professionnelle conduisant à une bonne insertion à des fonctions d'encadrement, de gestion au sein des entreprises de construction, de suivi et contrôle de projets, cette Licence procure à l'étudiant une formation scientifique et spécifique de base qui lui confère une capacité d'évolution lui permettant d'accéder aux diplômes supérieurs : le Master et une possibilité de préparer un Doctorat dans les différentes spécialités du Génie Civil.

6- Profils et compétences visés :

Cette formation vise à former des cadres pour le secteur de Génie civil, du Bâtiment et des Travaux Publics au sens le plus large de ces termes. Plus spécifiquement, les entreprises, les bureaux d'études, de suivi et de contrôle et les cabinets d'expertise.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité :

Les débouchés professionnels au niveau des cadres sont importants dans toutes les phases d'une opération de construction :

- La programmation des travaux : secteur public (collectivités locales, sociétés de constructions).
- Le calcul des ouvrages : Bureaux d'études, cabinets d'ingénierie.
- La conduite et suivi de travaux et le contrôle - qualité des ouvrages : Entreprises de bâtiment de gros œuvres et de seconds œuvres, bureaux de contrôle.
- Maintenance et gestion du patrimoine : Gestion technique, réhabilitation, aménagements.
- Suivis des chantiers : B.T.P de moyenne et de grandes envergures.